

# SIBTAS

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BASSE TARENTOISE ET D' ACTIONS SOCIALES

### Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du Mardi 5 décembre 2017

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 28 novembre 2017, s'est réuni le mardi 5 décembre 2017 à 18h30, en séance publique à l'Ecole – Salle de la Bibliothèque à Tours-en-Savoie sous la présidence de Maguy RUFFIER, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 19

*Quorum : 10*

Nombre de membres présents : 14 dont 13 délégués titulaires et 1 suppléant.

#### *Délégués titulaires présents :*

NOMS	Prénoms	Commune d'origine
BAL	Justine	CEVINS
BRANCHE	Philippe	CEVINS
RUFFIER	Maguy	ESSERTS-BLAY
TRAVERSIER	Sylviane	ESSERTS-BLAY
THEVENON	Raphaël	ESSERTS-BLAY
ANDRE	Jean Pierre	LA BATHIE
BUSILLET	Béatrice	LA BATHIE
BURDET	Patrice	ROGNAIX
LEGER	Jacqueline	ROGNAIX
AVRILLIER	Véronique	SAINT PAUL SUR ISERE
DOUCET	Michèle	TOURS EN SAVOIE
GAI-LEVRA	Sylvie	TOURS EN SAVOIE
MARTIN	Chantal	TOURS EN SAVOIE

#### *Délégués suppléants présents :*

NOMS	Prénoms	Commune d'origine
DEDUC	Alain	LA BATHIE

*Déléguée excusée :* Marie-Christine DORIDANT

*Assistait en outre à la séance :* Régine FATICONI

**Justine BAL** a été désignée secrétaire de séance.

### Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 10 octobre 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

<b>EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR</b>
----------------------------------

## 1. Point sur l'action des différents secteurs d'activités du SIBTAS

**Rapporteur : Mme la Présidente**

Un point est fait :

- sur les différents secteurs d'activités du secteur enfance et jeunesse : RAM, Loisirs Enfance et Jeunesse, TAP en présence des animatrices
- sur le projet de maison de santé

**RAM** (*intervention de Muriel Perrier*)

- **Ciné Bout'Chou** au Dôme : 67 entrées
  - **Ateliers d'éveil musical** : Projet d'un livret de comptines en décembre pour les assistantes maternelles
  - **Soirée pour la journée des assistantes maternelles** - mi-novembre : repas partagé et confection d'un tapis à raconter (4 assistantes maternelles)
  - **Soirée table ronde** : le 28 novembre sur le thème « Comment valoriser son métier » à Albertville en partenariat avec les Relais du territoire.
  - **Formation avec Savoie-biblio** sur les comptines
  - **Atelier bibliothèque** : Confection d'un kamishibai sur Noël avec le livre d'une assistante maternelle - le 11 décembre à Saint Paul sur Isère
  - **Commission Petite-Enfance** : Mardi 19 décembre à 19h30 à Esserts-Blay
  - Retour sur la visite d'une maison en cours d'acquisition par la Commune de La Bâthie, située à proximité de la Mairie, par Maguy Ruffier et Muriel Perrier. Réflexion sur une éventuelle installation du SIBTAS dans ce bâtiment pouvant intégrer un espace petite enfance et jeunesse.
- Jean-Pierre André précise qu'il faut étudier le dossier et que des travaux de rénovation sont à envisager (voir les possibles subventions de la CAF et du Département).*
- Une seconde visite est à prévoir avec Christelle Giors, l'équipe du SIBTAS et la PMI.

**Loisirs Enfance Jeunesse** (*intervention de Florence Torlet et de Virginie Pinet Dimnet*)

**Vacances d'automne** :

- Bonne fréquentation en enfance et jeunesse
- Bonne équipe : complémentaire et motivée
- Nouveaux horaires des animateurs : très bénéfiques pour le fonctionnement du centre de loisirs

- **Enfance** :

- Stage de danse très dynamique : 3 jours de stage avec une représentation très appréciée des familles et enfants
- Sortie Tiki-park
- Atelier mosaïque avec le service du patrimoine d'Albertville
- Intervention du BAAM pour une journée avec les ânes

- **Jeunesse** :

Groupe de jeunes très motivé avec une vraie dynamique

- Participation des jeunes sur certaines activités enfance

- Rencontres inter centres très positives avec le secteur jeunesse de Moutiers (temps de veillée avec démonstration de leurs « incroyables talents »...) et le secteur jeunesse d'Aime (tir à l'arc avec l'association « Archery tag »)
- Stage de danse, atelier cuisine, jardins partagés ...

### Vacances de Noël :

#### ● Enfance :

- Ouverture du 2 au 5 janvier, fermeture la semaine de Noël
- Spectacle de magie et journée d'initiation pour les 6/11 ans
- Journée festive «le 31 bis» où les enfants pourront cuisiner, déjeuner ensemble et continuer l'après-midi autour de jeux et moments conviviaux

#### ● Jeunesse :

- Vacances de Noël : soirée Bowling, atelier cuisine, shopping, luge à Naves, soirée Cinéma...
- Début des permanences jeunesse aux collèges : Pierre Grange le lundi 4 et St Paul le jeudi 7 décembre - mise en place de programmes
- Nouveau projet Conseil Départemental Jeunes pour 2018/2019 : « Je vis Locale »
- Activités les vendredis et samedis dès 2018 (partenariat avec les animateurs de la Combe)
- Partenariat avec d'autres structures pour les vacances de Février
- Chantiers jeunes : projet en réflexion avec pour objectif d'œuvrer pour le local

### TAP (intervention de *Virginie Pinet Dimnet*)

309 enfants inscrits dans les 7 écoles de Basse Tarentaise

#### Actuellement :

- Jeux de coopération en lien avec le « Festival de la Solidarité » et l'ouverture au Monde
  - Intervention Frapna
  - Fabrication des badges Téléthon
- Ateliers détente et yoga

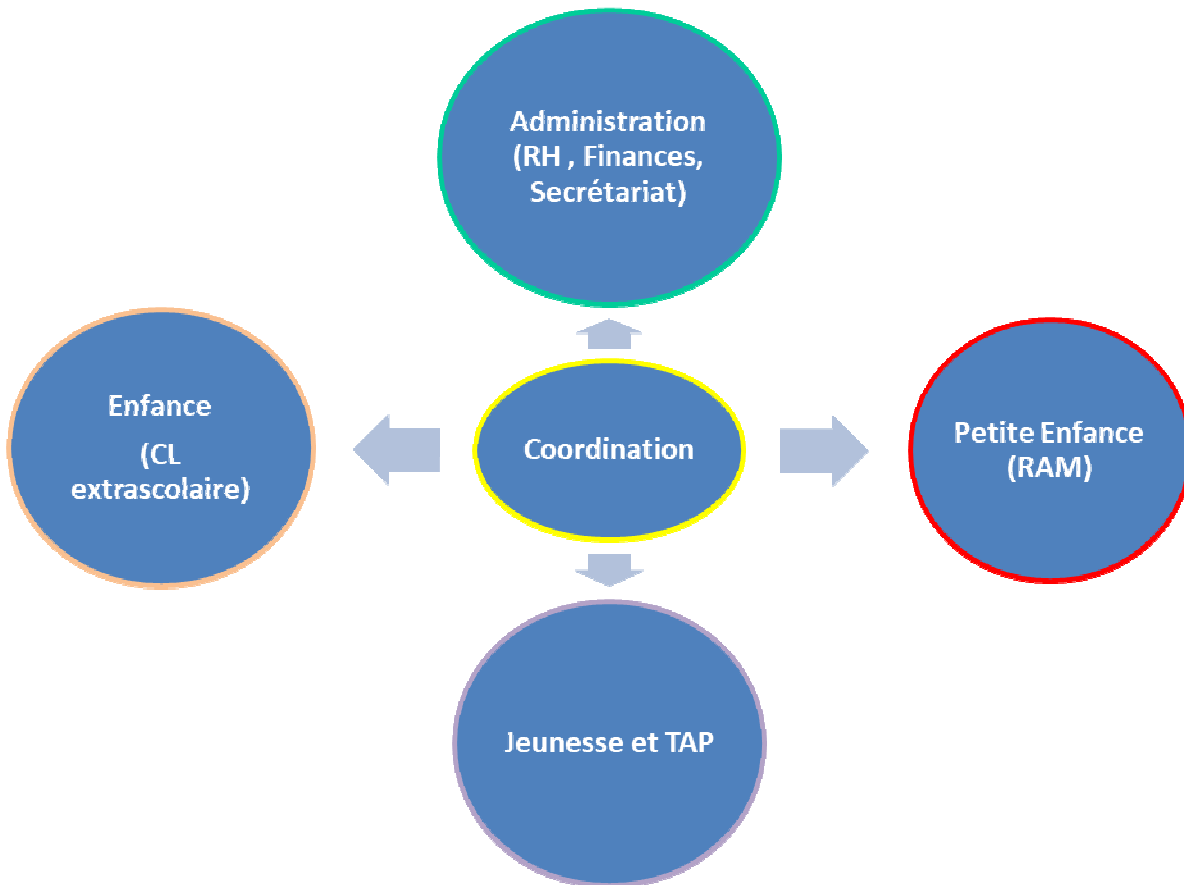
#### Futurs projets :

- Prévention contre les dangers d'internet avec obtention d'un permis
- Atelier Permis piéton

**Chantal Martin** suggère d'emmener les enfants sur le terrain afin de les confronter aux éventuels dangers dans leur village

- Intervention des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint Paul sur Isère pour des notions de secourisme et d'évacuation incendie
- Divers ateliers, floor ball, kamishibai, malle lecture
- Intervention du Rucher des Allobroges (pour les écoles de La Bâthie et Cevins)
- Nettoyage des jardinets et partenariat intergénérationnel (pour le printemps)

## Nouvelle organisation interne du SIBTAS



**Christelle Giors** présente la nouvelle organisation au sein du SIBTAS

Désormais, Christelle Giors assume une mission centrale de coordination avec 4 pôles :

- Service Petite Enfance (RAM et accompagnement des politiques Petite Enfance)
- Service Enfance (ALSH mercredis et vacances scolaires)
- Service TAP et Jeunesse (mise en œuvre des TAP et pilotage du service Jeunesse)
- Service administratif (suivi des RH et suivi financier, secrétariat général)

pour une meilleure gestion des services et des responsabilités de chacun.

## Maison de santé

**Jean-Pierre André** fait ensuite un point sur le dossier de **Maison de Santé**. Il explique que l'étude de faisabilité commanditée à la SEM4V est en cours de finalisation et va être remise prochainement. Elle sera ensuite présentée aux élus lors d'un prochain Conseil Syndical.

Pour la poursuite de l'opération, la SEMCODA devrait prochainement faire connaître ses propositions de portage du projet sur les bases suivantes :

- Construction du bâtiment et vente en VEFA de la maison de santé au SIBTAS
- Construction du bâtiment et gestion de la maison de santé par la SEMCODA.

Il conviendra ensuite que le territoire se positionne.

**Jean-Pierre André** fait le point des échanges intervenus avec les professionnels de santé du territoire. Certains d'entre eux ont d'ores et déjà perçu les premiers acomptes de prime à

*l'installation et ne dispose plus que de deux années pour bénéficier du solde, d'où la nécessité de pouvoir avancer rapidement sur ce dossier.*

*Il signale que 2 autres praticiens seraient favorables à rejoindre la maison médicale : un podologue et un ostéopathe. Ainsi au vu du programme, la maison médicale serait pleine.*

*Jean-Pierre André explique ensuite que la création de la maison de santé va nécessiter des aménagements connexes : voirie d'accès, bac de rétention. Il sera nécessaire de voir à qui incombent les frais afférents.*

**Pour l'information du Conseil Syndical.**

## **2. Finances - Débat d'orientations budgétaires 2018**

**Rapporteur : Mme la Présidente**

*En préparation du vote du Budget qui interviendra au prochain Conseil Syndical, Mme la Présidente ouvre un débat sur les orientations budgétaires 2018. Elle invite Anne-Marie Bourgeois-Dyen (Pôle administratif) à présenter le réalisé 2017 ainsi que les hypothèses de budget 2018 en préparation du vote du budget qui interviendra lors du prochain Conseil Syndical.*

*Pour chaque section (Fonctionnement et Investissement), les 3 tableaux ci-après sont présentés :*

- *le premier présente uniquement les services « Familles » du SIBTAS (Administration générale, Enfance, Jeunesse, RAM, TAP)*
- *le second porte sur le service « Maison de santé »*
- *le troisième fait la synthèse de l'ensemble*

### **Concernant les dépenses de la section de fonctionnement 2017**

- ***L'extrapolation 2017 prévoit des dépenses inférieures aux prévisions budgétaires, notamment suite :***
  - *aux efforts réalisés depuis l'été 2017, que ce soit sur les charges à caractère général mais aussi sur les charges de personnel*
  - *à l'absence d'activités Jeunesse les mercredis depuis l'été 2017*
  - *à l'absence de vacances de Noël sur l'exercice 2017 (fermeture du centre la première semaine et seconde semaine sur l'exercice 2018)*
  - *au départ de la coordinatrice en place, et par la mise à disposition d'un quart de poste (au lieu d'un mi-temps) par la CA Arlysère*

*Parallèlement à des recettes supérieures aux prévisions, en lien principalement avec un « rattrapage » de la CAF et du Département de l'année 2016.*

- ***Concernant le chapitre 011 des charges à caractère général***
  - *En 2017, les dépenses de fonctionnement vont pouvoir être contenues à hauteur d'environ 74 500 € pour un prévisionnel à hauteur de 93 000 € et une année 2016 close à 70 000 € environ.*
  - *Pour mémoire, c'est sur le service « Administration générale » qu'a été mandatée l'étude diagnostic à hauteur de 14 040 €.*
  - ***Dans l'ensemble, en incluant les services portant sur les activités (Enfance, Jeunesse, RAM, TAP), les dépenses seraient conformes aux prévisions, avec quelques nuances qui seraient à apporter notamment sur :***

- *Les fournitures pédagogiques/d'équipement un peu + élevées compensées par des prestations de services largement inférieures aux prévisions surévaluées lors de l'élaboration du BP (+mandatements en 012)*
- *Des dépenses de transports collectifs très largement en baisse par rapport à 2016 (en lien avec une baisse du nombre de déplacements et/ou des activités moins éloignées et l'utilisation du minibus)*
- *Des économies réalisées sur l'alimentation, notamment les repas des animateurs, avec l'arrêt de la prise en charge après l'été 2017*
- *Des économies réalisées sur la téléphonie grâce au changement d'opérateur*
- *Une hausse des remboursements de frais de missions*
- *Les charges de personnel seraient également inférieures aux prévisions suite aux efforts réalisés après l'été 2017 et du fait du départ de la coordonnatrice compensé par le personnel de l'agglomération*
- *Le chapitre 65 portant sur les indemnités versées aux élus est conforme aux prévisions*
- *Le chapitre 67 sur les charges exceptionnelles a permis le remboursement très exceptionnel et dérogatoire suite au surbooking de l'été dernier.*

### Concernant les recettes de la section de fonctionnement 2017

- *Parallèlement, l'extrapolation 2017 met en évidence des recettes supérieures aux prévisions budgétaires (hors résultat antérieur reporté de 62 682.80 €).*
- *Le chapitre 013 porte sur des remboursements de la sécurité sociale lors des arrêts de travail des agents non titulaires.*
- *On s'attend à une baisse des recettes des usagers en Enfance (en lien avec une moindre fréquentation, un nombre d'heures réalisées inférieur sur l'année, mais aussi à la fermeture prévue la première semaine de Noël).  
A contrario, pour la Jeunesse, il y aurait peu d'impact de l'absence de mercredis depuis l'été 2017 et de la fermeture à Noël (grâce au transfert des 10-11 ans jusqu'à l'été).  
Pour les CMJ, 1 888 € de remboursement prévus pour 2017 correspondant à la préparation et les interventions autour des conseils municipaux jeunes de 2 Communes (Tours en Savoie et Esserts-Blay, pas de mise en place à Rognaix cette année) au lieu des 1 600 € prévus (réalisé 2016).  
Les recettes affichées pour le RAM concernent la refacturation de la conférence d'avril aux autres RAM du territoire et la refacturation prévue auprès de Récré'Action fin décembre (spectacle).*
- *La participation des Communes est identique aux prévisions (245 000 € + 27 600 € -> 2<sup>ème</sup> appel de cotisation - Maison de Santé).*
- *La participation de la CAF est supérieure de 56 000 € aux prévisions pour lesquelles il avait été fait preuve d'une grande prudence face à l'absence de lisibilité quant aux dates, modalités et montants des versements. A noter que cela est exceptionnel et lié à l'absence des versements des acomptes en 2016 pour l'ALSH périscolaire et l'ALSH extrascolaire.  
Il est toutefois précisé que le SIBTAS risque d'avoir à rembourser une partie des acomptes reçus du fait d'un nombre d'heures prévisionnelles inscrits trop élevé et de dépenses inférieures aux prévisions.*

Situation exceptionnelle pour les 7 240 € du **Département** qui ont été versés 2 fois, pour les années 2016 et 2017.

- Les 548 € du **chapitre 77** concernent un remboursement exceptionnel de CIGEAC pour l'assurance statutaire.

**En fonctionnement**, selon ces hypothèses, **le résultat attendu** de l'exercice 2017, hors service « Maison de santé » serait positif pouvant atteindre jusqu'à 75 000 € en tenant compte du service Maison de santé (participations attendues en fonctionnement avec transfert des crédits en investissement lors de l'affectation du résultat : 27 600 €).

### Concernant la section d'investissement 2017

- **En Investissement**, les **dépenses** réalisées portent sur 1 330 € de matériel informatique (1 ordinateur neuf, 1 ordinateur reconditionné), 790 € pour un matériel pédagogique (Kit golf collectivités), et 1 190 € à venir pour les cloisonnettes et les tapis du RAM, auxquels il faudra ajouter les 27 600 € liés à l'étude réalisée par la SEM4V pour la maison de santé (si facture début décembre)
- **Les recettes** sont composées du FCTVA récupérés sur les acquisitions 2015 et les recettes d'ordre liées aux amortissements.

**Le résultat attendu** serait négatif à hauteur de – 26 900 € (positif de 700 € hors Maison de santé) si réception de la facture de la SEM4V dans les délais.

### Orientations budgétaires 2018

**Le DOB 2018** est élaboré dans ce contexte de dépenses contenues et tient compte :

- des vacances de Noël 2017 sur 2018,
- de l'arrêt de la prise en charge des repas des animateurs,
- du retour des 10/11 ans au service Enfance,
- de l'ouverture du centre de loisirs toute la journée le mercredi à partir de septembre 2018,
- du développement du secteur Jeunesse
- de l'arrêt des TAP aux vacances estivales 2018,
- de l'intervention de la coordonnatrice Agglomération à hauteur de 25% d'1 ETP

L'objectif étant le maintien d'un service de qualité.

### Concernant les dépenses de la section de fonctionnement pour 2018

- Les dépenses proposées pour le **chapitre 011 des charges à caractère général** sont contenues :
  - **En Administration générale**, les dépenses envisagées sont conformes aux réalisations des années précédentes, étude diagnostic de 14 040 € payée sur 2017 déduite (pour mémoire : location locaux, assurances, équipement, entretien, maintenance, photocopies, publicité camion, fournitures administratives, formations ...)

- **En Enfance**, malgré l'arrêt de la prise en charge des repas des animateurs, un niveau de dépenses supérieur à 2017 est prévu, sachant que :
  - l'Enfance a récupéré en septembre 2017 la tranche d'âges 10-11 ans,
  - la 2<sup>nd</sup>e semaine des vacances de Noël sera régularisée sur l'exercice 2018
  - le centre sera ouvert le mercredi toute la journée à partir de septembre suite à l'arrêt programmé des TAP
  - et qu'il est nécessaire de maintenir des prestations de qualité pour les enfants
 Les principaux postes de dépenses prévues sont les activités (prestations, sorties, ...), les déplacements, et plus loin derrière le matériel pédagogique et l'alimentation (goûters, ateliers, ...).
- **En Jeunesse**, la proposition tient compte des éléments évoqués précédemment (vacances 2017 sur 2018, arrêt de l'alimentation animateurs, ...), en complément du développement de l'activité notamment les vendredis soir et samedis (tout en restant inférieur à l'année en cours car régularisation d'une facture Point P en 2017). Les principales dépenses sont liées aux activités (prestations, sorties).
- **Le RAM** est proposé au même niveau de dépenses que 2017.
- Du fait de leur arrêt envisagé à la fin de l'année scolaire 2018, **les TAP** seraient réduits à un peu plus de 2/3 des dépenses annuelles estimées à environ 8 900 €. Les principales dépenses envisagées portent sur les activités (prestations, ...) et le matériel pédagogique.
- **Le chapitre 012 portant sur les charges de personnel** prend notamment en considération, en + des hausses annuelles classiques sur les salaires et charges salariales (permanents et intervenants salariés ponctuels) :
  - les frais de mise à disposition de personnel extérieur (le personnel de la Communauté d'Agglomération Arlysère pour l'Administration générale, le personnel de l'EMD d'Arlysère pour le RAM et les TAP, le personnel ATSEM des Communes pour les TAP, les animateurs via PSA/Arlysère pour l'Enfance/Jeunesse, ...),
  - l'intervention limitée de la coordinatrice mise à disposition par Arlysère, ceci devant s'accompagner d'une augmentation du temps de travail de la responsable administrative,
  - les temps d'animation complémentaires les mercredis matins sur l'Enfance de septembre à décembre (environ 3 000 €),
  - l'arrêt des TAP à l'été 2018 et des agents repositionnés sur les autres secteurs, notamment la responsable sur le secteur Jeunesse,
  - le paiement de l'assurance statutaire et du CNAS sur le chapitre 012 désormais.
- **Et les amortissements** sont estimés à 2 550 € (**hors service Maison de santé** selon l'évolution du projet DM à prévoir). Si l'étude « Maison de santé » n'est pas suivie de travaux ou d'acquisitions par le SIBTAS : Amortissements + Non éligible FCTVA



### Concernant les recettes de la section de fonctionnement pour 2018

- **Les recettes des prestations familles**
  - Sont prévues en légère hausse pour l'Enfance (reprise des 10-11 ans + mercredis matins)
  - et pour la Jeunesse (6 500 € au lieu de 6 200 € qui seraient réalisés en 2017 pour les prestations familles),
  - alors que **les CMJ Jeunesse** seraient estimés à environ 1 500 € pour 2 Communes (Tours-en-Savoie et Esserts Blay) sur l'ensemble de l'année
- **La participation de la CAF** est établie avec précaution du fait des indus à prévoir liés à l'année 2017 et aux divers échanges récents avec la CAF.
- **La subvention du Département** est quant à elle programmée à 7 242 € pour 2018.
- **La participation des collectivités**, aujourd'hui de 245 000 €, pourrait être revue à la baisse à hauteur de 45 000 € environ.  
Lors du calcul de la participation des Communes pour 2014, un trimestre de TAP correspondait à environ à 38-40 000 €. De plus, c'est cohérent avec la différence entre le coût des TAP sur l'année et le coût estimé jusqu'en juin/juillet 2018.

Ces prévisions seront bien entendu à affiner avec les réalisations réelles de la fin de l'année et les éventuelles nouvelles projections. **Les prévisions présentées en Fonctionnement** seraient donc déséquilibrées (environ - 38 400 € sans tenir compte de la hausse du temps de travail de Coralie) mais pourraient être compensées grâce à l'anticipation totale (obligatoire, il n'est plus possible d'anticiper partiellement le résultat) du résultat prévisionnel cumulé des dernières années.

### Concernant la section d'investissement 2018

- En Investissement, hors service Maison de santé, les 2 992€ de **recettes** proposées sont constituées des recettes d'ordre d'amortissement et du FCTVA 2016
- Elles pourraient permettre des acquisitions sur **les chapitres 20 et 21**, notamment en 20 pour le logiciel d'inscription ou paiement à distance. Et en 21 pour le reconditionnement d'ordinateurs supplémentaires si nécessaire.
- **Concernant le projet de Maison médicale**, il est, à ce stade de l'avancement du projet, proposé de ne rien inscrire en dépenses et en recettes sur le service afférent, les dépenses et recettes prévisionnelles pourront être ajoutées en DM lorsqu'elles seront connues.

## **3. Finances – Tarifs 2018**

**Rapporteur : Mme la Présidente**

Il convient de revoir les tarifs à compter du 6 janvier 2018.

Le Bureau propose une hausse moyenne de 2 %, arrondie.

**ENFANCE**

<b>Quotient Familial</b>	<b>2018 1/2 journée sans repas</b>	<b>2018 1/2 journée avec repas</b>	<b>2018 Journée</b>
QF 1 < 610	2.80	3.80	5.30
QF 2 entre 610 et 717	3.80	4.80	7.50
QF 3 entre 718 et 999	4.30	5.40	8.60
QF 4 entre 1000 et 1199	5.40	7.50	10.70
QF 5 > 1200	6.40	8.60	12.90
Extérieurs	8.60	10.60	16.20

**Forfait vacances scolaires**

<b>Quotient Familial</b>	<b>Forfait 2018 semaine  (5 jours)</b>	<b>Forfait semaine 2018  (5 jours) pour famille de 3 enfants</b>
QF 1 < 610	25.50	64.50
QF 2 entre 610 et 717	34.70	85.70
QF 3 entre 718 et 999	38.80	107.10
QF 4 entre 1000 et 1199	48.00	134.00
QF 5 > 1200	59.20	164.30
Extérieurs	69.40	198.50

**JEUNESSE****Pass'Jeunesse**

<b>Quotient Familial</b>	<b>2018</b>
QF 1 < 610	12.90
QF 2 entre 610 et 717	15.00
QF 3 entre 718 et 999	17.20
QF 4 entre 1000 et 1199	19.30
QF 5 > 1200	21.50
Extérieurs	23.60

**Tarifs activités de « proximité »**

<b>Quotient Familial</b>	<b>2018</b>
QF 1 < 610	2.20
QF 2 entre 610 et 717	2.70
QF 3 entre 718 et 999	3.20
QF 4 entre 1000 et 1199	3.80
QF 5 > 1200	4.30
Extérieurs	5.70

**Tarifs activités « sorties loisirs de proximité »**

<b>Quotient Familial</b>	<b>2018</b>
QF 1 < 610	7.50
QF 2 entre 610 et 717	8.00
QF 3 entre 718 et 999	8.60
QF 4 entre 1000 et 1199	9.10
QF 5 > 1200	9.70
Extérieurs	11.80

**Tarifs activités « sorties loisirs »**

<b>Quotient Familial</b>	<b>2018</b>
QF 1 < 610	13.90
QF 2 entre 610 et 717	14.90
QF 3 entre 718 et 999	16.10
QF 4 entre 1000 et 1199	17.10
QF 5 > 1200	19.40
Extérieurs	20.80

**Tarifs activités « sorties exceptionnelles »**

<b>Quotient Familial</b>	
	<b>2018</b>
QF 1 < 610	15.10
QF 2 entre 610 et 717	16.10
QF 3 entre 718 et 999	17.10
QF 4 entre 1000 et 1199	20.40

QF 5 > 1200	21.80
Extérieurs	23.90

## SEJOUR

### Tarifs mini-séjour (1 nuit/2 jours)

Quotient Familial	2018
QF 1 < 610	19.40
QF 2 entre 610 et 717	21.40
QF 3 entre 718 et 999	23.60
QF 4 entre 1000 et 1199	25.80
QF 5 > 1200	28.90
Extérieurs	32.20

### - Tarifs mini-camps/prix par jour (supérieurs à 1 nuit)

Quotient Familial	2018
QF 1 < 610	32.10
QF 2 entre 610 et 717	37.50
QF 3 entre 718 et 999	42.80
QF 4 entre 1000 et 1199	48.30
QF 5 > 1200	51.50
Extérieurs	53.60

### Remboursement intervention animateur jeunesse dans le suivi des Conseils Municipaux Jeunes

<b>2018</b>
15.90

- **rappel du tarif préférentiel pour les agents du SIBTAS 50 % réduction par QF**

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve les nouveaux tarifs 2018 à compter du 6 janvier 2018.*

## 4. Modification du Règlement Intérieur de l'Accueil de Loisirs

### Rapporteur : Mme la Présidente

Le règlement intérieur du SIBTAS permet de définir les modalités d'admission et de fonctionnement de l'Accueil de loisirs (3-17 ans) : horaires et lieux d'inscription, réservations, modalités de facturation et de paiement, responsabilité et assurance, périodes et horaires d'accueil, repas et goûters, santé et hygiène, encadrement et règles de vie,...

Il convient comme chaque année de le réajuster afin de prendre en compte les modifications intervenues dans l'organisation du centre de loisirs (logiciel d'inscription...).

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve les modifications au règlement intérieur de l'Accueil de loisirs.*

## 5. Conventions de mise à disposition de locaux avec les Communes membres

### Rapporteur : Mme la Présidente

Le SIBTAS ne dispose pas de locaux qui lui soient propres. Pour mener à bien ses activités, le Syndicat utilise les locaux des Communes membres.

- Le siège se trouve dans un appartement de la Commune de La Bâthie.
- L'accueil des mercredis se déroulent dans des locaux de Tours en Savoie (ancienne école, salle polyvalente).
- Les accueils de loisirs des petites et grandes vacances se déroulent dans les écoles maternelle et élémentaire de La Bâthie, l'ALSH utilise la cantine pour le repas des enfants. Si ces locaux sont indisponibles pour travaux par exemple, il peut être fait appel aux locaux d'autres Communes (Tours en Savoie a ainsi hébergé l'ALSH les étés 2015 et 2016)
- Les ateliers du RAM se déroulent le plus souvent dans la salle polyvalente de La Bâthie où un placard a été aménagé pour stocker le matériel.
- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se déroulent dans chaque école.
- Différentes activités de loisirs ou de TAP sont parfois organisées dans la salle polyvalente de La Bâthie et dans les salles municipales de chaque Commune.

De plus, il est fait appel aux services techniques de la Commune de La Bâthie pour de petits travaux d'entretien ou pour le transport du matériel lors de l'installation du Centre de loisirs dans les écoles.

Les conventions de mise à disposition de locaux avec les Communes de La Bâthie et Tours en Savoie établies dans la suite de la délibération du 28 avril 2015, sont arrivées à terme, il convient de les renouveler.

Il est proposé de les renouveler dans les mêmes conditions pour une durée de 3 années.

Pour l'accueil loisirs, le RAM et le siège, il est proposé de prévoir le remboursement du SIBTAS aux Communes de La Bâthie et/ou de Tours en Savoie, de 2 €/mois/m<sup>2</sup> utilisé ramené au nombre de jours d'utilisation effective.

Pour les TAP et autres utilisations temporaires des salles municipales, la mise à disposition sera consentie à titre gratuit.

La convention avec la Commune de La Bâthie, intégrera la mise à disposition gratuite du personnel communal pour les petits travaux d'entretien et transport de matériel.

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :*

- *approuve la mise à disposition de locaux des Communes membres aux conditions ci-dessus ;*
- *mandate Mme la Présidente, ou à défaut son représentant, pour établir et signer les conventions à intervenir avec les Communes membres.*

## **6. Date et lieu de la prochaine réunion**

**Rapporteur : Mme la Présidente**

Il est proposé que le prochain Conseil Syndical se déroule :

- **le mardi 6 février 2018 à 18h à la Mairie de La Bâthie**

*Le Conseil Syndical en prend acte.*

### **Questions diverses et orales**

**L'ordre du jour étant clos et aucune autre question orale n'étant soumise au débat, Mme la Présidente lève la séance à 20h.**

A La Bâthie, le 12 décembre 2017

Maguy RUFFIER  
Présidente du SIBTAS



*Compte-rendu affiché au siège du 12 décembre 2017 au 12 janvier 2018*